

---

*Compte rendu de la commission dynamisme culturel et promotion territoriale du 20 janvier 2021*

---

Présents :

CCPS : Barbara THIRION, Stéphane COLIN, Aurore CHOUX  
Bralleville : Damien CHENU  
Ceintrey : Elodie LEDRAA, Carène THIERY  
Diarville : Nathalie XOLIN  
Laneuveville devant Bayon : Edith HILD  
Ormes et Ville : Richard DOUBLIER  
Saxon Sion : Francine PARISOT  
Tantonville : Jean-Louis LANG  
Vezelise : Rémy LACQUEMANT  
Xirocourt : Rémy CORDIER  
Lemainville : MME Monin  
Saxon sion : Philippe Bonneval

Excusés : Françoise CAUDRON

Absents :

Benney : Michelle HUMBERT, Gaele DUSSAUCY  
Grippot : Martine Français  
Hammeville : Jean Pierre MOINE  
Praye : Valérie BACHELET  
Saint Firmin : Marielle THOMAS  
Vaudeville : Angélique GRANDJEAN, Patrick CORNEFERT

*Vous trouverez ci-joint le Powerpoint qui a été diffusé lors de cette commission.*

La commission démarre par un tour d'écran afin que tous les participants puissent se présenter.

Barbara Thirion : Nous mettrons en place 2 commissions par an, une en avril et une seconde en octobre.

Les commissions sont composées d'élus et nous aborderons les thèmes suivants : l'attractivité, le tourisme, la communication, la culture, le sport et la vie Associative. Les membres de la commission donneront les grandes lignes de nos ambitions et nos projets et ensuite il y aura des déclinaisons en groupes de travail (plus technique) où les citoyens pourront participer.

Stéphane Colin présente le bilan des subventions à destination des associations (cf Powerpoint) entre 2016 et 2019 et fait un rappel des différentes aides possibles.

- Aide au projet : 3000€/action et 5000€/an/action
- Aide à la formation BAFA : 50% plafonné à 200€ par formation
- Aide aux clubs sportifs en fonction du nombre de licenciés (cf Powerpoint)
- Aide aux postes (cf Powerpoint) : Nous proposons de passer à un versement annuel plutôt qu'un versement trimestriel et proposons d'établir des conventions sous 3 ans avec tacite reconduction
- Aide au fonctionnement pour les écoles de musique (cf Powerpoint)

Les changements sont validés par les membres de la commission, ils seront ensuite proposés en conseil communautaire

Perspectives 2021 :

Nous proposons une nouvelle aide pour la formation des moniteurs sportifs et arbitrage pour les clubs :

- Pour les formations de moniteur & éducateur sportif et formation d'arbitrage
- 50 % de la formation avec un plafond de 500 € par formation et 1500 € / an / association.
- Demandes déposées simultanément, paiement 1 fois / an
- Justificatifs demandés : factures acquittées + RIB + justificatif de domicile

Pas d'objection à cette proposition. Elle sera donc proposée en conseil communautaire

Nathalie Xolin : Si cette aide est validée en conseil communautaire il faudra bien communiquer pour que ce nouveau dispositif soit connu de tous.

S. C. : Aide aux projets associatifs : Nous essayons d'aider des manifestations qui sont déficitaires et non excédentaires

	Actuel	Proposition de changement
Nourritures, boissons & frais de personnel	Éligible	Inéligible (hors intervenants)
Date de dépôt de dossier	Avt le 01/03 pour projet de mars à novembre Avt le 15 nov pour les projets de novembre à mars	En fonction des dates de commission et pour que les asso aient la réponse avant la date du projet : Projets de juin à décembre : avant le 1 <sup>er</sup> mars Projets de décembre à juin : avant le 1 <sup>er</sup> septembre
Siège de l'association	Sur la CCPS	Sauf exception si projet important se déroule sur le territoire
Lieu de l'action	Pas de précision	Sur la CCPS

Nous vous proposons de supprimer les frais de nourritures, boissons et frais de personnel car nous n'avons pas vocation à payer ces frais et plutôt aider pour la préparation du projet : les intervenants, locations, etc.

Les frais de personnel sont déjà subventionnés avec les conventions d'aide au poste et de fonctionnement. Les frais de nourritures et boissons sont remboursés par leur vente.

Nous vous proposons de modifier les dates pour qu'elles correspondent aux dates des commissions.

Actuellement, les associations doivent obligatoirement avoir le siège sur la CCPS. Nous aimerions proposer que de façon exceptionnelle nous puissions aider les associations ne respectant pas ce critère mais où la manifestation se déroulerait sur le territoire, pouvoir les financer.

Rémy Cordier évoque le festival Là-Haut sur la Colline et indique que la question s'était déjà posée à ce sujet.

B. T. Un projet comme celui-ci qui apporte un dynamisme sur notre territoire, il est important qu'on puisse l'aider. Il est important d'aider des manifestations qui nous mettent en valeur.

S. C. Nous proposons que dans ce type de situation, nous puissions en discuter en commission.

R. C. propose qu'un point d'honneur pourrait être mis au fait de collaborer avec une association locale.

N. X. propose que le pourcentage de l'aide puisse être différent entre les associations ayant leur siège sur le territoire et celles hors territoire. Il faut associer les acteurs du territoire pour les associations n'ayant pas leur siège sur le territoire.

S. C. Pour le moment nous vous proposons de valider le fait que la manifestation doit avoir lieu sur le territoire. (Mise à part exception) Les membres de la commission valident ces changements (3 points sur 4)

*Aurore Choux : Je vous propose de retravailler sur le sujet « ouvrir l'aide aux associations ayant leur siège hors territoire mais proposant une manifestation importante sur notre territoire » en fonction de vos remarques et de revenir vers vous avec de nouvelles propositions pour la prochaine commission.*

## Aide aux projets associatifs : étude des demandes pour 2021

Association	COMMUNE	Projet	date projet	Coût	Montant subventionnable (hors subventions)	Montant demandé	% du montant subventionnable	Participation CC
Randonneurs du Saintois	Saxon Sion	réalisation d'une brochure de randonnée	5ème juil-20	1 216,00 €	635,00 €	398 €	40%	254,00 €
Foyer rural de Diarville	Diarville	regards croisés	?	830,00 €	830,00 €	330 €	40%	330,00 €
mon association	forcelles saint gorgon	les soirées d'Etrevail	juin-21	5 270,00 €	3 520,00 €	1 600 €	40%	1 408,00 €
mon association	forcelles saint gorgon	No man's Land	2021	5 750,00 €	4 625,00 €	1 125 €	40%	1 125,00 €
CNC de Lorraine	Vitrey	journée régionale de cinéma	06-mars-21	546,00 €	396,00 €	150 €	40%	150,00 €
Amis de l'orgue	Vézelize	Saison des concerts partie 1	2021 1er semestre 2021	5 900,00 €	4 150,00 €	3 000 €	40%	1 660,00 €
Amis de l'orgue	Vézelize	Saison des concerts partie 2 "concerts du centenaire de l'église"	2021 5ème 2eme semestre 2021	6 800,00 €	5 050,00 €	3 000 €	40%	2 020,00 €
								6 947,00 €

S. C. Pour rappel : on ne peut pas donner plus que le montant demandé par l'association.

Les aides sont versées après la manifestation et sur transmission des factures. C'est différent des aides de fonctionnement que vous connaissez déjà dans vos communes, il s'agit ici d'une aide sur un projet réalisé.

Si les demandes explosent il adviendra sûrement de diminuer les aides plutôt que de sélectionner un projet plutôt qu'un autre. Ça sera l'occasion d'en discuter en commission quand la question se posera mais pour le moment nous n'avons pas de budget défini pour les aides au projet.

Rémy Cordier : Une fois la période Covid terminée, on risque d'avoir une multitude de demandes.

S. C. : Etant donné qu'on a très peu versé en 2020 nous pourrions équilibrer avec 2021 et les projets ne seront pas forcément plus nombreux.

Pour rappel, nous attribuons 40% du montant subventionnable et 50% pour les projets exceptionnels

Tous les projets proposés sont validés par les membres de la commission.

CTJEP : Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'éducation populaire.

(cf PowerPoint)

Quelqu'un serait embauché par une fédération et viendrait sur notre territoire pour dynamiser les associations du territoire et particulièrement sur la jeunesse et l'éducation populaire.

C'est un dispositif mis en place par le conseil départemental et en lien avec la CC, les élus, les associations.

Le diagnostic va être financé par le conseil départemental et la ccps et réalisé par la fédération que nous aurons choisie (ici familles rurales et foyer rural sont intéressés). Il y aura un groupe de suivi et un comité de pilotage. Nous sommes en retard par rapport aux autres communautés de communes qui ont déjà ce type de contrat et il apporte beaucoup à leur territoire certaines depuis 15 ans et 20 ans, c'est devenu pérenne. Nous avons rencontré les 2 fédérations intéressés et les semaines passées. Le CTJEP ne sera pas embauché avant 2022 le temps de réaliser le diagnostic et de former le salarié. On vous mettra au courant de l'avancé de ce projet et on fera le point lors de la prochaine commission

## TOURISME

B. T. rappelle le dispositif d'aide à l'égard des hébergements touristique (Cf. Powerpoint) et fait un bilan de 2017 à 2020 concernant les aides octroyées pour les créations d'hébergements. (Cf. PowerPoint)

## Perspectives 2021

Maison du Tourisme (MDT):

La MDT Terres de Lorraine fédérait les acteurs du tourisme sur les 4 intercommunalités du Pays Terres de Lorraine. Ça fonctionnait mal et nous n'avions pas, en retour, suffisamment de développement par rapport à notre propre territoire. Ayant des problèmes financiers, la Communauté de Communes terres Toulaises récupère à son compte la structure ainsi que le personnel. Nos besoins ne sont pas les mêmes que sur les autres intercommunalités (route de vins, boucles de la Moselle, etc.). Lors du conseil communautaire de Décembre, il a donc été acté d'arrêter les cotisations dès 2021.

Nous travaillons en ce moment sur une création d'un nouvel office de tourisme qui serait situé à Sion et on aimerait qu'il inonde tout le territoire et fédère le marché de Noël, les randonneurs, les adeptes de vélo, d'équitation sur notre territoire. Nous avons la chance d'avoir la Voie Bleue et des acteurs très motivés. Nous sommes en train de les mettre en ligne et sur balade 54 (application du département). Il faudra aussi qu'on fédère les producteurs locaux, créer des parcours de découverte avec les différentes architectures. Notre premier projet serait de relier la Voie Bleue à la colline de Sion. Le but des groupes de travail est de fédérer ses acteurs

## Communication :

On va devoir utiliser tous les moyens pour communiquer (utiliser les réseaux sociaux). Nous pouvons développer les QR code sur des supports touristiques.

On va faire des groupes de travail par pôle.

La cité des Paysages est d'accord pour essayer différentes actions sur le territoire et pas que sur Sion.

Richard Doublier : content de voir que ces projets se sont concrétisés suite au travail des précédentes commissions. Ravi que le nouvel outil office du tourisme soit sur le Saintois car le territoire est très épars. Il n'y a pas que Sion et il ne faut pas oublier les autres territoires. On est riche en produits locaux et il y avait un souhait avec l'ancienne équipe de travailler sur l'équestre. Niveau logement touristique, il manque de l'hébergement collectif.

B.T. : Nous n'avons pas de camping et ça manque pour un territoire rural. Nous devons exploiter le tourisme fluvial.

Philippe Bonneval : est prêt à apporter sa contribution pour les groupes de travail sur le vélo et le fluvial et il faut qu'on puisse s'appuyer sur les chargés de missions des Vosges et nous devons travailler avec eux. On a une grande capacité d'hébergement sur le Saintois mais sous utilisée. On gagnerait à faire venir des prestataires du tourisme comme la bicyclette verte (cyclotourisme) par exemple, organisme qui vendent des séjours et intéressé par notre patrimoine. <https://www.bicyclette-verte.fr/> Il faudrait une antenne le long de la véloroute pour informer toutes les personnes en transit qui circulent sur la Voie Bleue.

## Marché de Noël :

B. T. : Il fédérerait pas mal de monde sur notre territoire. C'était un point de rendez vous et qui nous faisait connaître. Ce marché n'a pas été fait cette année et nous aimerions embaucher à la communauté de communes quelqu'un qui fédérerait les producteurs locaux. On souhaiterait quelque chose d'éthique, pouvoir rassembler tout le monde et le mettre en place pour 2021.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin. Il va falloir structurer les groupes de travaux par pôle et faire un groupe de travail pédestre, vélo et équestre.

Nous aimerions avoir des vélib' à Sion et nous cherchons des financements pour ce projet.

Francine Parisot : le vélo était déjà présent sur la colline gérée par l'OT. Il est intéressant d'avoir des vélos électriques au vu du dénivelé sur la colline. L'organisation du marché de Noël doit démarrer dès le mois de juin.

Nathalie Xolin : Barbara devrait créer les pôles et ensuite chacun choisit où il veut aller et il serait judicieux d'avoir les coordonnées de tout le monde.

Jean-Louis LANG : Il faut se fixer des objectifs et prioriser. Aller des projets les plus urgents aux moins urgents et il y aller au fur et à mesure. Les groupes de travail vont être éphémère car une fois le projet réalisé il sera fini.

Philippe Bonneval a proposé une initiative personnelle et a soumis à la CCPS. Il a choisi l'itinéraire en fonction de la circulation. Il serait intéressant d'y ajouter des visites sur les itinéraires. Tout est sur le Site Lorvelo avec les 6 circuits qui sont des propositions et bien sûr peuvent être modifiés.

On pourrait proposer dans le Saintois 1 fois par an, un itinéraire mobilité douce (par exemple de Bainville à Sion) comme ça s'est fait sur Nancy ([cf lien](#)). Il suffit de trouver un itinéraire sécurisé avec des paysages sympas et des producteurs locaux.

On a mis une annonce pour que les personnes intéressées par le cyclotourisme puissent donner leur avis et rejoindre le groupe de travail.

S. C. rappelle que les groupes de travail sont ouverts à tous les habitants et non que les élus.